

Envoyé en préfecture le 07/05/2025

Reçu en préfecture le 07/05/2025

Publié le

ID: 085-200043115-20250428-D2025_019-DE

COMITE SYNDICAL

Réunion du 28 avril 2025

2025–19 Modification du tableau des effectifs au 1er mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit avril à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS (9) :

Mme Corinne POTHIER.

M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Éric HERVOUET, M. Judicaël LAMY, M. Patrice PAGEAUD, M. Patrick VILLALON, M. Thierry RICHARDEAU, M. Yann THOMAS.

POUVOIRS (3):

M. Sébastien VERDON donne pouvoir à M. Éric HERVOUET

M. Rémi PASCREAU donne pouvoir à M. Yann THOMAS

M. Jean-Yves SIX donne pouvoir à M. Patrice PAGEAUD

Votants: 12

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (15):

Mme Cécile BARREAU, Mme Isabelle MOINET, Mme Denise RENAUD.

M. Alain CAREIL, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Thomas GISBERT DE CALLAC, M.Manuel GUIBERT, M. Rémi PASCREAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Guy PLISSONNEAU, M. Jean-Michel ROUILLÉ, M. Xavier SARRY, M. Jean-Yves SIX, M. Yannick SOULARD, M. Sébastien VERDON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Guillaume ARNAUD.

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Madame JOLIVET-CHARBONNEAU A., Directrice Générale Adjointe d'e-Collectivités, Monsieur LE RAY O., Responsable du pôle ressources et relation adhérents d'e-Collectivités.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

Reçu en préfecture le 07/05/2025

Publié le

2025–19 Modification du tableau des effectifs au 1er mai 2

ID: 085-200043115-20250428-D2025_019-DE

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant. Il appartient au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement du syndicat mixte.

Création de poste : 1 poste de Responsable du centre de services numériques

Les missions numériques d'e-Collectivités – incluant le support aux logiciels métiers, l'e-administration et l'unité technique – mobilisent une part importante des moyens humains du syndicat et font l'objet d'une sollicitation croissante de la part des collectivités adhérentes.

Jusqu'à présent, la coordination de ces trois composantes a pu être assurée en interne, en complément d'autres missions. Toutefois, la diversité des domaines concernés, la montée en charge des projets inscrits dans la feuille de route numérique, et la nécessité d'un suivi opérationnel au plus près des équipes rendent désormais indispensable la création d'un poste dédié.

Il est donc proposé la création d'un poste de Responsable du Centre de Services Numériques, chargé d'assurer la coordination quotidienne de ces activités, d'accompagner les agents dans la gestion des demandes, et de garantir la continuité de service attendue par les collectivités. Ce poste vise à renforcer l'efficacité collective et la lisibilité de l'organisation, sans alourdir la structure existante.

Il vous est proposé la création d'un poste permanent à temps complet, relevant du cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux (catégorie A de la filière administrative ou technique).

Le recours à un contractuel est possible sous réserve du constat infructueux du recrutement d'un fonctionnaire. L'agent recruté par ce fondement juridique sera engagé par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans. Ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- De modifier en conséquence le tableau des effectifs joint en annexe,
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget,
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

VOTE:

Date du vote : 28/04/2025

Votants:12 Voix totales: 12

Voix exprimées – pour : 12

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical, Les jours, mois et an susdits Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme, La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ID: 085-200043115-20250428-D2025_019-DE



2025- 19 — Annexe n°1- Tableau des effectifs au 1er mai 2025

Emplois permanents

Entité	Libellé de l'emploi	Grade ou catégorie	Poste pourvu	Poste vacant	Durée du temps de travail
Direction	Directeur général des services	Emploi fonctionnel de DGS d'un établissement assimilé à une commune de 10 000 à 20 000 habitants	1	0	TC
Direction	Directeur général des services	Ingénieur principal	1	0	TC
Direction	Directeur général adjoint et responsable du pôle e- Administration	Ingénieur principal	1	0	TC
Direction	Responsable du centre de services numériques	Cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs (catégorie A de la filière administrative ou technique)	0	1	TC
Ressources et relation adhérent	Responsable de pôle et responsable administratif et financier	Attaché	1	0	TC
Ressources et relation adhérent	Assistant administratif et financier	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0	TC
Ressources et relation adhérent	Chargé de relation adhérent	Rédacteur Principal 1ère classe	1	0	TC
Ressources et relation adhérent	Chargé de relation adhérent	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe ou rédacteur	1	0	TC
e-Administration- unité technique	Responsable technique	Technicien principal 2ème classe	1	0	TC
e-Administration- unité technique	Administrateur systèmes et réseaux	Cadre d'emploi des techniciens	0	1	TC
e-Administration- unité technique	Technicien Devops	Cadre d'emploi des techniciens	0	1	TC
e-Administration- unité technique on	Développeur web	Cadre d'emplois des techniciens	1	0	TC
e-Administration- unité technique	Développeur web	Cadre d'emplois des techniciens	1	0	TC
e-Administration- unité technique	Développeur web	Cadre d'emplois des techniciens	0	1	TC
e-Administration	Technicien e-Administration	Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	0	TC
e-Administration	Technicien e-Administration	Adjoint technique	0	1	TC
e-Administration	Technicien e-Administration	Cadre d'emplois des techniciens	0	1	TC
e-Administration	Technicien e-Administration	Rédacteur principal 1ère classe	1	0	TC
e-Administration	Technicien e-Administration	Cadre d'emplois des techniciens	1	0	TC
Logiciels métiers	Responsable de pôle	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	0	1	TC
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	0	TC
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	Agent de maitrise principal	0	1	TC
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0	TC
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0	TC
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	Cadre d'emplois des rédacteurs	0	1	TC
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	cadre d'emploi des adjoints administratifs	1	0	TC

			Reçu en préfecture le 07/05/2025			
Entité	Libellé de l'emploi	Grade ou catégorie	Publié le ID : 085-20004	Posta	P.5.L(temps de travail
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	Adjoint administratif principal de 1ère classe		1	0	TC
Confiance numérique	Responsable de pôle	Ingénieur territorial		1	0	TC
Confiance numérique	Délégué à la Protection des Données	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		1	0	TC
Confiance numérique	Délégué à la Protection des Données	Cadre d'emplois des attac ingénieurs (catégorie A de administrative ou technique rédacteurs ou techniciens (co de la filière administrative ou (2)	la filière e), des ıtégorie B	0	1	TC
Confiance numérique	Délégué à la Protection des Données	Technicien principal 1ère (classe	1	0	TC
Confiance numérique	Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) mutualisé	Cadre d'emplois des attac ingénieurs (catégorie A de administrative ou techniqu rédacteurs ou techniciens (co de la filière administrative ou (2)	la filière e), des ıtégorie B	0	1	TC
		Total permanents		20 (1)	11	

Envoyé en préfecture le 07/05/2025

Emplois non permanents

Entité	Libellé de l'emploi	Grade ou catégorie	Poste pourvu	Poste vacant	Durée du temps de travail
Cellule Cybersécurité	Consultant cybersécurité (Contrat de projet)	Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	0	1	TC
e-Administration	Chef de projet numérique (Contrat de projet- CDD 3 ans)	Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux	1	0	TC

⁽¹⁾ Les emplois fonctionnels ne sont pas comptabilisés dans le total général
(2) Il est précisé que le grade exact correspondant à cet emploi sera indiqué au tableau des effectifs dès lors que le recrutement aura été effectué.



100,0%

Date: lundi 28 avril 2025

ID: 085-200043115-20250428-D2025_019-DE

Président : M. Éric HERVOUET

Secrétaire : M. Guillaume ARNAUD Comité syndical - 28/04/2025

2025–19 Modification du tableau des effectifs au 1er mai 2025

Date du vote : 28/04/2025 Mode de scrutin : Public

Votants: 12

Pour

Voix totales: Non votés : 0 Taux d'abstention : 0,0% Voix exprimées: 12

Majorité simple des voix exprimées

COLLEGE DES COMMUNES M. Guillaume ARNAUD	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Éric HERVOUET (Président)	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES Mme Corinne POTHIER	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Judicaël LAMY	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Patrick VILLALON	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Philippe CHARRIER	1 voix

12 Voix

1 voix COLLEGE DES COMMUNES M. Thierry RICHARDEAU 1 voix COLLEGE DES COMMUNES M. Sébastien VERDON par procuration à M. Éric HERVOUET 1 voix COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES M. Yann THOMAS 1 voix COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES M. Rémi PASCREAU par procuration à M. Yann THOMAS 1 voix

COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX M. Patrice PAGEAUD 1 voix 1 voix

COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX M. Jean-Yves SIX par procuration à M. Patrice PAGEAUD